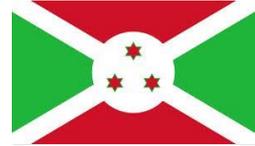




**AMBASSADE DU JAPON AU
BURUNDI AVEC RESIDENCE A
KIGALI**



COMMUNIQUE DE PRESSE

26 février 2025

LE GOUVERNEMENT DU JAPON A NOMME LE TOUT PREMIER CONSUL HONORAIRE DU JAPON AU BURUNDI

Le 1 février 2025, le Gouvernement du Japon a nommé le tout premier consul honoraire du Japon au Burundi, résidant à Bujumbura, Monsieur Médard MUZANEZA, afin de renforcer davantage les relations bilatérales entre le Japon et la République du Burundi.

Monsieur Médard MUZANEZA est un expert-comptable qualifié qui a depuis longtemps contribué à la coopération nippo-burundaise. Ses expériences professionnelles de longue date, ainsi que son honnêteté et son ouverture d'esprit, font de lui un homme de confiance auprès des membres du Gouvernement du Burundi et des personnalités du secteur privé. C'est dans ce contexte que les Gouvernements du Japon et du Burundi ont marqué leur accord à sa nomination.

Monsieur Médard MUZANEZA a exprimé ses remerciements pour la confiance des Gouvernements du Japon et du Burundi quant à sa nomination, tout en réitérant ses engagement et détermination pour accomplir la mission qui lui a été confiée.

Le consul honoraire a pour vocation de protéger les ressortissants japonais, soutenir des entreprises japonaises, promouvoir des échanges culturels, entre autres. Avec sa nomination, le Gouvernement du Japon continue de renforcer les relations bilatérales entre le Japon et le Burundi.

Contact:

M. Yuta MORIGUCHI

Ambassade du Japon au Burundi, avec résidence à Kigali

rw.emb-japan@kq.mofa.go.jp

+250 252500884

P.O. Box 3072 Kigali, RWANDA